

## OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ



OUVERTURE DE  
LA MAISON DE SANTÉ

Page 4



NOUVEL ÉCHANGEUR AUTOROUTIER  
À ESCAUDAIN

Page 5



TAXE D'ENLÈVEMENT  
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pages 8 et 9



Chères Escaudinoises, Chers Escaudinois,

Avant de vous laisser découvrir les pages de ce nouveau bulletin j'ai souhaité m'adresser à vous concernant la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**.

Et vous retrouverez ce sujet en pages centrales.

**Instaurer une nouvelle taxe n'est jamais de gaieté de cœur !** Aussi permettez-moi de vous apporter quelques précisions :

Depuis la création de la CAPH il y a 20 ans, notre Agglo a pris intégralement à sa charge le coût de ce service important, 10 millions d'euros en 2003, et aujourd'hui près de 20 millions d'euros par an...

Malgré l'organisation du tri, la quantité de nos déchets ne cesse d'augmenter. De la même façon, leur traitement effectué dans un souci écologique de protection de l'environnement et les coûts de collecte au porte à porte ne cessent également d'augmenter.

Améliorer le tri, réduire nos déchets, valoriser ceux-ci, voilà les défis que chacun doit s'imposer pour réduire la facture. Engagés depuis quelques années par la CAPH et le SIAVED, cela doit se poursuivre avec la pleine collaboration de tous.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, créée par le Code Général des Impôts, est appliquée quasiment partout en France et donc désormais à compter de cette année sur notre territoire.

Les habitants des agglomérations voisines du Douaisis et de Valenciennes Métropole y contribuent ainsi depuis de nombreuses années.

Malheureusement la TEOM est calculée sur la valeur foncière de votre logement, que vous soyez locataire ou propriétaire ; elle est payée par ce dernier. Ainsi les bailleurs ont la possibilité de la répercuter sur les charges locatives.

Comme beaucoup d'impôts et de taxes en France, celle-ci ne tient pas compte de vos ressources, que je sais souvent modestes, ni de la composition familiale...

Cette décision prise concernant notre territoire avait été reportée d'année en année mais elle est devenue inévitable.

Nous avons tous pu profiter durant ces 20 dernières années de la prise en charge totale de cette dépense par la CAPH, ce qui n'est plus possible désormais.

Les compétences de l'Agglo s'additionnent, les besoins de dépenses s'accroissent d'un côté et les recettes (dotations d'État notamment) stagnent ou diminuent de l'autre...

Votre contribution va permettre ainsi de dégager de nouvelles marges de manœuvre budgétaire annuelle ; en priorité pour les communes et leurs habitants et je me suis battu ces derniers mois pour cela ! :

8 millions supplémentaires pour la solidarité financière vers les communes qui en ont vraiment besoin dont Escaudain.

8 millions supplémentaires à investir dans les politiques communautaires mises en place :

- ↳ Développement économique, Emploi, à Escaudain nouvel échangeur et futur Parc d'Activités des « Soufflantes », soutien aux entreprises, artisans et commerçants,
- ↳ Rénovation thermique et urbaine (notamment à Schneider et Victoire actuellement),
- ↳ Développement culturel (travaux en ce moment à la Médiathèque qui reste ouverte), soutien financier au monde sportif,
- ↳ Mise en place du nouveau service de collecte des déchets verts au porte à porte, etc.

La lecture du magazine de la CAPH « Horizon » que vous recevez à domicile vous permet d'en prendre pleinement connaissance.

C'est en toute conscience et en toute responsabilité que je me suis résolu, avec la grande majorité des élus communautaires, à voter l'application de cette taxe dans l'intérêt de chacun et du développement de la collectivité.

**Quant à la commune d'Escaudain**, dans le budget 2021 que je proposerai au vote en avril, et pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation de la **fiscalité locale** dont les taux dépendent du vote du Conseil Municipal (Taxes Foncières).

Un dernier mot.

La pandémie se poursuit, un an déjà, c'est long, mais ne sombrons pas dans le relâchement ! Le port du masque est désormais obligatoire partout, les règles de distanciation et les gestes barrières sont plus que jamais à respecter.

Les protocoles sanitaires renforcés à Escaudain (écoles, restauration, périscolaire, accueils du public etc.) sont bien en place.

Malheureusement vous devez encore supporter les contraintes liées aux fermetures administratives qui nous sont imposées.

**Aussi, permettez-moi d'insister : vaccinez-vous dès que possible, et encore GRAND MERCI à nos soignants !**

N'hésitez pas à vous renseigner si vous avez besoin d'aide durant cette crise sanitaire auprès des services de notre Commune.



Cordialement,

Votre Maire  
**Bruno SALIGOT**

## VIE CULTURELLE

Page 3

- ↳ Maintien des cours de musique et danse pendant la crise sanitaire
- ↳ Activités de la médiathèque
- ↳ Départ de la Directrice de la médiathèque

## TRAVAUX

Pages 4 - 5

- ↳ Ouverture de la Maison de Santé
- ↳ Fin des travaux de l'extension de la salle Allende
- ↳ Nouvel échangeur autoroutier à Escaudain

## FESTIVITÉS

Page 6

- ↳ Concours d'Halloween
- ↳ Lettres au Père Noël
- ↳ Un Escaudinois fête ses 100 ans à l'EHPAD de Douchy-Les-Mines

## VIE SPORTIVE

Page 7

- ↳ Poursuite des activités sportives malgré la fermeture des installations
- ↳ Action de l'U.S.E. Football en faveur des Restos du Cœur
- ↳ Une joueuse de l'U.S.E.F. en équipe de France !

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pages 8 - 9

## ENSEIGNEMENT RESTAURATION SCOLAIRE

Pages 10 - 11

- ↳ Distribution des coquilles de Noël
- ↳ Nouvelle attribution de masques dans les écoles élémentaires
- ↳ Restauration scolaire : Objectif zéro gaspi !
- ↳ Inscriptions dans les écoles

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

page 11

- ↳ Le C.C.A.S. poursuit ses missions d'aide à la personne

## ENFANCE & JEUNESSE

page 12

- ↳ A.L.S.H. : Une relève assurée par les Tchoupitchoux

## VIE DANS LES QUARTIERS

pages 13 - 14

- ↳ Un local associatif pour les habitants du nord de la ville
- ↳ Des projets destinés aux quartiers
- ↳ La consolidation du partenariat entre la ville et les associations de quartiers symbolisée par la signature de la Charte de la vie associative.
- ↳ Les élus vont au-devant de la population en vue de renforcer les liens avec les citoyens
- ↳ La Commission « Vie des quartiers » et « Politique de la ville »

## ENVIRONNEMENT, HYGIENE & SECURITE

pages 14 - 15

- ↳ Lancement de la collecte des déchets verts à domicile
- ↳ La sécurité aux abords des écoles

## INFOS DIVERSES

page 15

- ↳ Report des élections régionales et départementales
- ↳ Inscriptions sur les listes électorales

## TRIBUNES DES GROUPES

page 16

- ↳ Ensemble pour agir, l'humain d'abord !
- ↳ Objectif Escaudain
- ↳ Escaudinois, osons le changement !

## Maintien des activités des écoles municipales de musique et de danse



En Janvier, les élèves de l'école municipale de danse étaient ravies de pouvoir reprendre leur cours en présentiel encadré par leur professeure Mathilde GIL (photo prise avant l'interdiction du 17 Février)

Conformément aux dernières mesures sanitaires, les établissements recevant du public ont été contraints de fermer. Cependant, des exceptions sont autorisées dans certaines conditions et une minorité d'activités peuvent être maintenues, notamment au centre culturel Charles De Gaulle qui peut toujours accueillir les élèves mineurs de l'école de musique (encadrés par leurs professeurs).

Concernant la danse, après des séances en présentiel jusqu'aux vacances de février, des cours adaptés sont de nouveau proposés en visio (le décret Ministériel du 17 Février dernier interdit la pratique de la danse en intérieur comme toute activité extrascolaire physique et sportive).

## Activités de la médiathèque

### Temps forts «ANTOINE GUILLOPPÉ» ET «L'AFRIQUE»

⇒ Exposition « DENTELLES DE PAPIER NEW LOOK 2020 », proposée par L'Imagier Vagabond :

« Transparentes et claires, les illustrations d'Antoine Guilloppé deviennent de magistrales dentelles de papier dans cette exposition. Le contraste entre le noir et le blanc vient aussi bien accentuer la sauvagerie de la jungle, que bâtir la puissance de l'ultra-urbanisme new-yorkais. Enfin King-Kong, personnage mythique, se fait l'impossible trait d'union entre les deux mondes. Un fabuleux accomplissement créatif pour l'artiste et un bonheur pour les yeux de ses lecteurs! ».

Visible jusqu'au 10 avril 2021 aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Illustrations tirées de l'album «Ma jungle» de Antoine Guilloppé publié aux éditions Gautier-Languereau © 2008-2018 Imagier Vagabond

⇒ Séances jeu « AWALÉ » par l'équipe de la médiathèque le samedi 17 avril.

### AUTRES ANIMATIONS

⇒ Fête du Jeu : le samedi 29 mai 2021.

Informations et inscriptions à la médiathèque ou par téléphone au : 03.27.14.29.00



Suite à la mise en place d'un couvre-feu national à 19h, à compter du 23 mars 2021,

Les horaires sont les suivants :

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : de 14h à 18h

Vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

## Départ de la Directrice de la Médiathèque



Bruno Saligot, Jeannette Marcuzzi et Karine Stievenard ont tenu à remercier personnellement Céline Guelle

Après plus de 9 années passées à piloter la Médiathèque Communautaire d'Escaudain, Céline GUELLE vogue vers de nouvelles aventures : elle est désormais coordinatrice du réseau de lecture publique de La Porte du Hainaut. Tous les habitants de la Communauté d'Agglomération profiteront des actions d'Éducation Populaire qui seront mises en place sous son impulsion. En toute logique, les Escaudinois pourront encore bénéficier de ses qualités humaines, de sa connaissance du territoire et du projet culturel qui y est mis en place.

« J'espère que les utilisateurs de la Médiathèque d'Escaudain continueront de m'accueillir chaleureusement chaque fois que j'y retournerai ».

Nous nous engageons à répondre à cette attente !



## Ouverture de la Maison de Santé



Photo du couloir

	Dr MARCHAL,
Médecins généralistes :	Dr RAMAZZA
	Un 3 <sup>ème</sup> Cabinet à attribuer
Cardiologue :	Dr BEN HADJ
	Cabinet GEY   DAL CORTIVO
Infirmiers :	Cabinet GEORGES   LARTILLIER   LECLERCQ
Podologue :	Benoît SAVREUX
Ostéopathe :	Benjamin RUDENT

**COORDONNÉES :** 3, rue Blanqui - 59124 Escaudain

**HORAIRES :** L'établissement est ouvert  
du lundi au vendredi | de 8h à 19h  
le samedi | de 8h à 12h

**PRISES DE RENDEZ-VOUS SUR :** <https://www.doctolib.fr/>

Monsieur le Maire était entouré d'Ali BENAMARA et Michel SION, Adjointes en charge du suivi du projet et des travaux.

Et c'est avec un réel plaisir, sous un soleil encourageant, qu'il a remis dès le 26 Février dernier les clés de la Maison de Santé au Docteur MARCHAL, médecin référent des professionnels de santé locaux.

D'un coût de 1.145.744€ TTC, l'Etat, le Département du Nord, la C.A.P.H., sollicités ont participé au financement. L'établissement a reçu la labellisation de l'Agence Régionale de Santé.

Ces nouveaux cabinets médicaux accueillent leur patientèle et des nouveaux praticiens dans notre ville (Docteurs RAMAZZA et BEN HADJ), à qui nous souhaitons la bienvenue ! Aussi, le dernier cabinet libre est réservé à un 3ème médecin généraliste.



La Porte du Hainaut  
Communauté d'Agglomération



## Fin des travaux de l'extension de la Salle des sports Allende

Les travaux d'extension de la salle Allende sont terminés depuis mi-Février. Le revêtement de sol et les peintures ont été réalisés en règle par nos ouvriers municipaux. Un équipement rénové dont les utilisateurs pourront profiter une fois que les conditions sanitaires le permettront.



Un espace « détente » adapté ainsi qu'une infirmerie ont été créés dans l'ancien dojo



Une salle d'évolution de 125m<sup>2</sup> avec locaux de rangements a été rajoutée, elle permettra d'accueillir les diverses activités et manifestations dans de bonnes conditions et en toute sécurité.



## Nouvel échangeur autoroutier à Escaudain



Les zones d'activités économiques du Denaisis sont l'héritage du passé industriel d'Usinor. La requalification de ces parcs a été entamée il y a quelques années sur les Six Marianne (Escaudain) et aujourd'hui sur la zone des Pierres Blanches de Denain.

Situé entre le Parc d'activités des Six Marianne et les Pierres Blanches, le futur Parc d'Activités des Soufflantes (Escaudain) représente 40 ha de développement économique inscrit aux projets de la C.A.P.H.



Monsieur le Maire, près d'Aymeric Robln, Président de la C.A.P.H. lors du lancement des travaux.



A ce jour, les opérations de défrichage des espaces verts ont été réalisées ainsi sur les balisages des espèces flores protégées (Argousiers). Les plans de circulations ont été mis en place pour limiter les nuisances aux riverains. Les premiers terrassements ont été effectués.

**Le budget de l'opération (pris en charge par la C.A.P.H.) :**

Montant des travaux:	7 930 970 € HT
Participation Etat:	2 000 000 € HT
Participation Région:	1 000 000 € HT

# Festivités

En raison des mesures sanitaires, les festivités de Noël initialement programmées ont dû être annulées. La Commission Culturelle a donc souhaité mettre en place quelques initiatives notamment pilotées par Cécile DI GIULIO (Conseillère Municipale).

## Concours de dessins d'Halloween

Du 19 au 30 Octobre, la municipalité avait organisé un concours de dessin sur le thème d'Halloween à destination des enfants de la ville.

Trois catégories d'âge étaient représentées : de 2 à 5 ans, de 6 à 9 ans et de 10 à 12 ans.

Comme le veut la tradition, tous les participants ont reçu des friandises. Au total, pas moins de 80 dessins ont été déposés dans l'urne. Après délibération, un jury composé d'élus et de parents a désigné les 3 plus beaux dessins. Les 3 lauréats ont reçu un petit cadeau pour leur joli dessin.



Les 3 lauréats du concours



Tous les dessins ont été exposés à l'entrée de la salle de la Jeunesse

## Lettres au Père Noël



Fin Novembre, à l'entrée de la Mairie, était installée une belle boîte aux lettres rouge. Mais ce n'était pas n'importe quelle boîte aux lettres... Elle permettait aux enfants les plus sages d'envoyer leur demande de cadeaux au Père Noël !

Grâce à cette initiative municipale, 80 lettres joliment décorées ont été transmises directement à la maison du Père Noël. Celui-ci a tenu à récompenser personnellement les enfants puisqu'ils ont reçu une réponse personnalisée de sa part.



Pour la plupart des enfants, c'était leur première lettre au Père Noël. Une immense fierté de la déposer dans la boîte « officielle » !



Les enfants étaient ravis de recevoir à leur tour la réponse du Père Noël



Un exemple de lettre (illustrée par Claire)

## Un Escaudinois fête ses 100 ans à l'EHPAD de Douchy-Les-Mines



Un Escaudinois, François SZYMANSKI, vient de fêter son centenaire le 9 janvier 2021. Il est né à Sodingen en Allemagne. À 13 ans, il commence à travailler à la mine de Schneider. Il y rencontre Maria, sa future épouse qui travaille à la lampisterie. S'ensuivent de nombreuses années de vie commune. À 54 ans, il est pensionné après de longues années passées au fond et la fermeture des puits.

« Aujourd'hui, je suis Papy de 11 petits-enfants ! » précise François qui depuis 2013 est résident de l'EHPAD Louis Aragon à Douchy les Mines. La belote, les lotos et les nombreuses activités proposées par le personnel sont très appréciés par François : « Surtout en compagnie de mes amis et amies ! » aime-t-il ajouter.

Cette année, François SZYMANSKI, s'est fixé un nouveau challenge : devenir arrière-arrière-grand-père ! C'est ce que nous lui souhaitons !

## Poursuite des activités sportives malgré la fermeture des installations



Les mesures sanitaires ont contraint les collectivités à fermer la plupart de leurs installations sportives. Salles de sports, piscine sont donc interdites d'accès aux publics et clubs.

En attendant leur réouverture, afin de maintenir une certaine condition physique pour leurs adhérents, certaines associations Escaudoises maintiennent la pratique sportive en extérieur (dans la limite du possible).

Athlétisme, tennis, football, basket, archers, tir à l'arc peuvent continuer certains entraînements sur les installations du stade municipal.



Joël LAQUEUE et son groupe de lancer



Caroline DELCOURT, Séverine JAKUBEC et leur groupe de 4-6 ans



Ahmed BENDJEFFEL et son groupe 14 ans et au-delà



Betty VERRIER, Sabine ROZSAK et leur groupe de 7-10 ans



Fabrice DE GRYSSE et son groupe de 11-14 ans

*Illustration des entraînements des jeunes du club d'athlétisme (C.O.M.E.)*

## Action de l'U.S.E. Football en faveur des Restos du Cœur



Dans le cadre du programme éducatif fédéral, porté par la Fédération Française de Football, l'équipe U13 du club de l'Union Sportive Escaudain Football est allée rendre visite aux Restos du Cœur de la Commune.

Madame BONVARLET, responsable de l'association, était ravie d'accueillir ces jeunes footballeurs et n'a pas manqué de les informer du rôle des bénévoles (remise de vêtements, jouets, denrées alimentaires,) ce qui a permis aux jeunes de découvrir le fonctionnement d'une association caritative, indispensable en cette période.

Bravo à l'entraîneur Sylvain et aux 17 parents pour leur investissement et leur collecte. Une initiative pleine de valeurs humaines, que continue de transmettre l'U.S.E.F., dans la continuité des actions menées dans le cadre de la charte de la citoyenneté parrainée par Tony PARKER senior.

## Julie DUFOUR, joueuse formée au club d'Escaudain en équipe de France !



Photo d'archive

Lors de la saison 2014/2015, sous l'impulsion d'Éric LEWANDOWSKI, Julie a intégré les U13 et poursuivi sa formation en U14 Ligue avec la génération 2001 actuellement en Senior R2. Quel parcours depuis son arrivée au club d'Escaudain, puis son entrée au Pôle Espoir, la signature au LOSC, aux Girondins de Bordeaux, les apparitions en Equipe de France U20 (5), Championne d'Europe U19 (19), U17 (8), U16 (7) et maintenant en Equipe de France A.

Bravo à toi Julie, l'USEF et la municipalité te félicitent et t'encouragent...

JULIE DUFOUR





## Pourquoi la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le 14 septembre 2020, une large majorité des conseillers communautaires (dont 41 maires du territoire sur 47) votaient le taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 15,62% à compter du 1er janvier 2021. Cette décision est le résultat de discussions et de débats au sein de nos instances depuis 6 ans.

Pendant 20 ans, 260 millions d'euros ont été mobilisés par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Cette situation a rendu inévitable la question du financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères par les usagers.

De fait, aujourd'hui, La Porte du Hainaut, qui fait partie des 2% des établissements intercommunaux ne répercutant pas encore le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères sur ses habitants, ne peut plus en assumer seule le financement. Ce service comprend la collecte chaque semaine de vos ordures ménagères, la collecte des déchets recyclables et du verre tous les quinze jours, et, celle sur rendez-vous, des déchets amiantés et des encombrants. A ce service s'ajoute le traitement de l'ensemble de ces déchets collectés. Pour être complet, à cet ensemble de services rendus n'oublions pas les déchetteries gratuites à disposition des habitants.

Par ailleurs, notre collectivité doit répondre à une demande, forte, de sa population pour la création de nouveaux services, tels que la collecte en porte-à-porte des déchets verts, une meilleure gestion des encombrants, la lutte contre les dépôts sauvages qui polluent le paysage de notre territoire et le non-respect des règles de tri (30% des déchets collectés !).

En plus du financement des nouveaux services, les marges de manœuvre financières supplémentaires permettront de donner davantage de moyens aux communes pour le financement de leurs projets structurants et d'éviter l'augmentation de leurs impôts.

Enfin, La Porte du Hainaut doit faire face à la crise économique et sanitaire comme tous les territoires et anticiper le financement de sa compétence liée à l'accompagnement professionnel des futurs demandeurs d'emploi.

Vous l'aurez compris, cette décision mûrement réfléchie et concertée permettra dès 2021 :

- ➔ De financer et améliorer le service actuel de collecte et traitement (18 millions d'euros)
- ➔ De financer de nouveaux services, comme la collecte, en porte-à-porte, tous les quinze jours, des déchets verts d'avril à septembre (1,5 millions d'euros)
- ➔ De poursuivre les actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la réduction du volume de ses déchets, aux techniques de recyclages...
- ➔ De dégager des marges de manœuvres financières, pour financer de nouveaux programmes de renouvellement urbain communautaires en lien avec les problématiques environnementales.
- ➔ D'accompagner le financement de projets communaux structurants et l'assainissement communal.
- ➔ De soutenir l'emploi et l'activité économique sur notre territoire, mis à mal par la crise sanitaire, conséquence de la Covid-19

Ainsi, l'augmentation du taux de cette taxe n'est pas, comme certains tentent de le faire croire, un racket ou un hold-up fiscal mais un mal nécessaire pour le développement de notre territoire.

C'est en toute conscience et en toute responsabilité que vos élus communautaires ont décidé d'augmenter le taux de cette taxe, qui d'ailleurs aurait dû l'être depuis longtemps déjà, dans l'intérêt de toutes et tous et dans celui du développement de notre territoire.

\* Vous trouverez ci-contre une simulation de l'impact de cette taxe sur votre logement en fonction de sa valeur locative

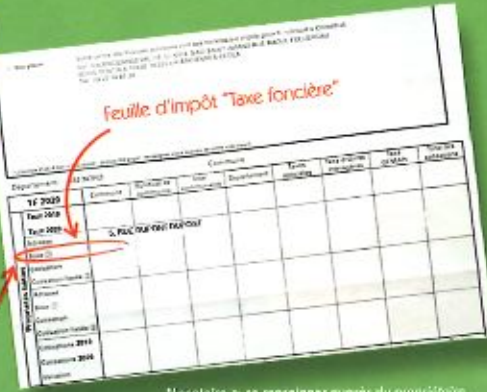




Barème TEOM 2021 (15,62 %)

Les articles 1522 et 1388 du Code Général des impôts édictent que la TEOM est établie sur la base de la valeur locative cadastrale des propriétés bâties, sans considération du nombre d'habitant par foyer

Où trouver la base d'imposition du logement (ou autre bien dont je suis propriétaire) imposé à la taxe foncière\* ?



\*Localaire > se renseigner auprès du propriétaire

La base locative nette foncière de mon habitation est de :	Ma cotisation de TEOM pour 2021 sera de :	Soit un coût mensuel sur 12 mois de :	La base locative nette foncière de mon habitation est de :	Ma cotisation de TEOM pour 2021 sera de :	Soit un coût mensuel sur 12 mois de :
100 €	15,62 €	1,30 €	1 250 €	195,25 €	16,27 €
150 €	23,43 €	1,95 €	1 500 €	234,30 €	19,53 €
200 €	31,24 €	2,60 €	1 750 €	273,35 €	22,78 €
250 €	39,05 €	3,25 €	2 000 €	312,40 €	26,03 €
300 €	46,86 €	3,91 €	2 250 €	351,45 €	29,29 €
350 €	54,67 €	4,56 €	2 500 €	390,50 €	32,54 €
400 €	62,48 €	5,21 €	2 750 €	429,55 €	35,80 €
450 €	70,29 €	5,86 €	3 000 €	468,60 €	39,05 €
500 €	78,10 €	6,51 €	3 250 €	507,65 €	42,30 €
550 €	85,91 €	7,16 €	3 500 €	546,70 €	45,56 €
600 €	93,72 €	7,81 €	3 750 €	585,75 €	48,81 €
650 €	101,53 €	8,46 €	4 000 €	624,80 €	52,07 €
700 €	109,34 €	9,11 €	4 250 €	663,85 €	55,32 €
750 €	117,15 €	9,76 €	4 500 €	702,90 €	58,58 €
800 €	124,96 €	10,41 €	4 750 €	741,95 €	61,83 €
850 €	132,77 €	11,06 €	5 000 €	781,00 €	65,08 €
900 €	140,58 €	11,72 €			
950 €	148,39 €	12,37 €			
1 000 €	156,20 €	13,02 €			

Moyenne CAPH

En plus de la collecte et du traitement des déchets, les fonds collectés pourront être désormais réinjectés pour :

**Améliorer Le cadre de vie**

Lutte contre les dépôts sauvages, Préservation de l'environnement



**Proposer de nouveaux services aux habitants**

Collecte en porte-à-porte des déchets verts...



**Développer la prévention et les techniques alternatives pour la réduction des déchets**

Actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la réduction du volume de ses déchets ...



**Financer de nouveaux projets dans les communes**

Rénovation énergétique des bâtiments publics, Rénovation urbaine, Accueil d'entreprises créatrices d'emplois, Requalification de friches industrielles ...



La Porte du Hainaut  
Communauté d'Agglomération

Site mixer du Wallon-Arenberg - Rue Michel-Renezet - BP 59 - 59135 WALLERS-ARENBERG  
Tél. : 03.27.09.00.93 - Fax : 03.27.21.09.03

Email : contact@agglo-porteduhainaut.fr - Site : www.agglo-porteduhainaut.fr

# Enseignement & Restauration scolaire

## Distribution des coquilles de Noël

La semaine précédant les vacances de Noël, des élus du conseil municipal se sont rendus dans les écoles pour procéder à la traditionnelle distribution des coquilles.

Pour respecter les consignes sanitaires, ces coquilles artisanales des commerçants locaux ont été livrées dans des emballages individuels.

Dans la plupart des écoles, la distribution s'est effectuée dans les salles de classes. Dans d'autres, elle s'est accompagnée de manifestations particulières : regroupement des écoliers pour un goûter agrémenté d'un jus de fruits, accueil des élus par des chants interprétés par les enfants ou encore animation menée par une association de parents d'élèves.

Quelle que soit la formule choisie à l'occasion de cette distribution, les élus, notamment Monsieur Le Maire et Madame Dominique RISBOURG, Adjointe, ont reçu un accueil chaleureux de la part des équipes enseignantes. Ils ont pu apprécier la joie des enfants, ravis de recevoir leur délicieuse coquille de Noël, selon leurs mots.



## Nouvelle attribution de masques dans les écoles élémentaires



Le lundi 25 janvier, la municipalité a fait porter dans les écoles élémentaires une nouvelle paire de masques en tissu (Catégorie 1).

Ainsi, avec ceux déjà distribués courant novembre, les écoliers ont été dotés d'un total de 4 masques répondant aux normes en vigueur.

La municipalité remercie les directeurs et les enseignants d'avoir bien voulu en assurer la distribution.

## Restauration scolaire : Objectif zéro gaspi !



végétaux « purs » qui seront valorisés dans des composteurs installés dans l'enceinte des ateliers municipaux.

Tous les transports de plats entre la cuisine centrale et les restaurants satellites se font à l'aide de contenants en inox ou en polypropylène : fini les barquettes en plastique !

À ces différentes actions mises en place dans les cuisines, s'ajoutent celles proposées aux enfants afin de les sensibiliser : les élèves des écoles élémentaires effectuent ainsi le tri des restes de leur déjeuner sur des tables adaptées et sont invités ludiquement à réduire le pain jeté à la poubelle (hors période de crise sanitaire).

Premier bilan : en un peu plus de 3 mois, les déchets du restaurant scolaire ont diminué de 32% !

Bravo à l'équipe du restaurant scolaire et aux enfants particulièrement sensibles à cette démarche. Le « bon exemple » nous est ainsi donné par les enfants !

Vous pouvez retrouver sur la page Facebook de la Porte du Hainaut un reportage vidéo réalisé en novembre dernier au restaurant scolaire Jules Ferry : <https://fb.watch/3B0J74YdR>

Au sein du restaurant scolaire, cela fait plusieurs années que la démarche de réduction des déchets est lancée. Démarche indispensable puisque le restaurant central et les deux restaurants satellites assurent désormais le repas, chaque midi, jusqu'à 470 enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Aidé par le SIAVED dans sa démarche, le lieu de restauration collective a diminué ses sources de déchets plastiques : les bouteilles d'eau ont été remplacées par des fontaines et les plats sont confectionnés à partir de matières brutes et de légumes frais ce qui réduit les emballages plastiques habituellement utilisés.

Une légumerie, située à l'entrée des cuisines, permet de récupérer des déchets

# Enseignement & Restauration scolaire



## INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

- Votre enfant effectuera sa 1ère rentrée en maternelle
- Vous êtes nouvel arrivant sur Escaudain

- ➔ Etape 1 : Délivrance d'une attestation de secteur, en mairie, service de l'état-civil, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ➔ Etape 2 : Inscription auprès de l'école concernée selon le calendrier et les modalités suivantes :

### Ecoles maternelles René Simon / Mme de Sévigné

Directeur : M. Jean-Michel MAERTEN  
Place Condorcet / Rue Paul Bert Tél. : 03 27 43 80 77

Les 8 et 9 avril, à l'école R. SIMON  
(contacter le Directeur pour les inscriptions complémentaires)

### Ecole élémentaire Victor Hugo

Directrice : Mme Sylvie BEDART  
Place Gambetta Tél. : 03 27 44 26 77

Les lundis (nouveaux arrivants uniquement)

### Ecole Paul Schnelder

Directrice : Mme Lysiane MAGOT  
Rue Paul Bert prolongée Tél. : 03 27 44 15 48

Les jeudis, à compter du 10 mai

### Ecole élémentaire Roger Salengro

Directrice : Mme Floriane MALDRIE  
Rue Roger Salengro Tél. : 03 27 44 27 69

Courant mai

### Ecole élémentaire Marcel Cachin

Directeur : M. Laurent SAILLET  
Rue Pierre Degeyter Tél. : 03 27 44 18 56

Les 7 et 14 juin (CP et nouveaux arrivants)

### Ecole élémentaire Ernest Renan

Directrice : Mme Corinne CANDELIER  
Place Condorcet Tél. : 03 27 44 27 64

Inscription par mail pour les nouveaux arrivants  
ce.05910871@ac-lille.fr

### Ecole Paul Langevin

Directrice : Mme Monia CANIVET  
Route d'Erre Tél. : 03 27 36 24 35

Les 5 et 12 avril  
(contacter la Directrice pour les inscriptions complémentaires)

### Ecole maternelle Roger Salengro

Directrice : Mme Isabelle BASTIDE  
Rue Roger Salengro Tél. : 03 27 44 18 71

Les 22 avril, et 6 mai de 8h45 à 11h

### Ecole maternelle Marcel Cachin

Directrice : Mme Catherine BERGER  
Rue Pierre Degeyter Tél. : 03 27 44 31 54

Les inscriptions ont eu lieu en mars dernier  
(contacter la Directrice pour les inscriptions complémentaires)

## Centre Communal d'Action Sociale

### Le C.C.A.S. poursuit ses missions d'aide à la personne

En parallèle de leurs activités régulières, les agents du CCAS ont continué à porter une attention particulière à nos aînés et aux personnes isolées inscrites sur le registre des personnes vulnérables : un appel téléphonique ou une visite à domicile pour veiller au bien-être, une aide dans la réalisation des courses ou le portage des médicaments et une écoute.

Dans un esprit de solidarité, un cadeau a été remis aux personnes résidant en maison de retraite, séjournant en convalescence ou encore hospitalisées au moment des fêtes de fin d'année, aux seniors bénéficiant de notre

service d'aide et d'accompagnement à domicile ainsi qu'aux personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables en Décembre 2020.

Toujours dans cette volonté d'entraide, le CCAS a pris contact avec l'ensemble des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables pour leur proposer, le cas échéant, un accompagnement dans la démarche de vaccination COVID-19, à savoir la prise de rendez-vous et le transport.

Inscrivez-vous sur le registre auprès du C.C.A.S. :  
03 27 44 88 96



## A.L.S.H. : Une relève assurée par les Tchoupitchoux

Le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales a favorisé le développement de l'accueil de loisirs municipal des moins de 6 ans.

Depuis 2017, le centre des maternels « Les Tchoupitchoux » fonctionne lors des petites vacances, cette ouverture vient compléter celle de juillet.

Le centre est organisé à l'école Marcel Cachin et prend en charge les enfants de 3 ans révolus au 1er janvier de l'année jusqu'à 6 ans.

L'agrément permet d'accueillir 110 enfants. Nos petits inscrits à l'ALSH profitent des animations et des sorties extérieures tout comme nos Aventuriers (7 à 12 ans) et n'hésitent pas à explorer de nouvelles activités (parc d'attractions, parc animalier, équitation, cirque, etc. ...).

Malgré un contexte particulier, le centre garde son enthousiasme et son savoir-faire. Le rythme est pris pour nos petits.

Les enfants s'épanouissent autour de l'autonomie et de l'éveil et sont acteurs du centre. Ils ont la chance de suivre un planning riche et varié concocté par l'équipe d'animation. De plus, le partenariat avec les associations locales se trouve renforcé. Les infrastructures de la commune (Médiathèque, piscine, salles...) garantissent une prise en charge de qualité.

La communication avec les familles permet de mener des réflexions pertinentes et d'adapter au mieux le fonctionnement de la structure.

Une chose est sûre, les « Tchoupitchoux » n'ont pas fini de nous étonner.

### INFOSPLUS

D'ores et déjà vous pouvez noter que l'ALSH de Printemps se déroulera du :  
➤ 26 au 30 avril et du 3 au 7 mai 2021.

Les inscriptions sur le portail famille ont débuté le lundi 29 mars 2021.

### Renseignements au service jeunesse

03 27 44 89 15 - 06 86 23 38 06 - [benaiche.o@ville-escaudain.fr](mailto:benaiche.o@ville-escaudain.fr)



Sandrine et les « Tchoupitchoux » en route pour le Carnaval.



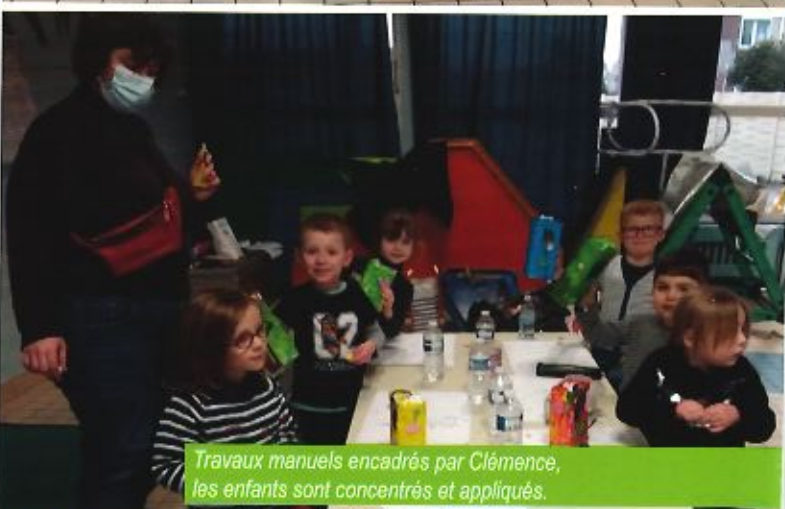
Inès et Jessica posent avec les enfants devant la fresque réalisée par les élèves de l'école Marcel Cachin maternelle.



Madame Christelle Guiot, Conseillère déléguée à l'Enfance Jeunesse en visite à l'accueil de loisirs.



Nos petits Clowns se préparent pour entrer en scène.



Travaux manuels encadrés par Clémence, les enfants sont concentrés et appliqués.

## Un local associatif pour les habitants du nord de la ville

Le secteur nord de la ville vient d'être doté d'un local associatif. L'achat de cette maison des mines par la municipalité vient une fois de plus réaffirmer la priorité que la ville accorde aux quartiers et à la vie associative.

Convaincue de la richesse que représente le tissu associatif local, la municipalité a toujours attaché une attention toute particulière à la vie des quartiers. Ceux-ci représentent l'échelle à laquelle les associations d'habitants s'organisent pour réaliser diverses activités en direction de la population.

La ville d'Escaudain s'investit depuis des années pour doter les quartiers de locaux qui sont des structures d'animation au sein desquelles les habitants se retrouvent pour construire leurs projets et agir ainsi pour le vivre-ensemble.

Cette maison sera mise à la disposition des habitants au terme de quelques travaux. L'association Nord Escaudain, opérant sur ce secteur se verra confier la gestion de ce local pour l'intérêt de l'ensemble de la population des quartiers : Couture, Victoire et Alsace.



Local 17 rue Antonin François qui sera mis prochainement à disposition de l'association Nord Escaudain

## Des projets destinés aux quartiers



Dans le but de continuer à améliorer la vie dans les quartiers, la municipalité lance plusieurs projets, au rang desquels nous comptons le Fond de Travaux Urbains (FTU). Celui-ci permettra à certains quartiers de réaliser des micro-projets d'aménagements

urbains. La municipalité, en lien avec quatre associations, construit des projets visant les quartiers : Schneider, Louise Michel, Secteur nord et Nervo. Les équipements prévus seront réalisés avant la fin de l'année 2021.

En plus du FTU, la municipalité initie d'autres projets là aussi pour répondre au mieux aux préoccupations des citoyens. Nous avons ainsi le Programme de Réussite Educative (PRE), le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

La ville soutient par ailleurs des projets présentés par les partenaires associatifs. A titre d'exemple, il y a le dispositif Projet d'Initiatives et de Participation Citoyenne (PIPC) porté par l'association « A toi de jouer. » son but est de financer les micro-projets en direction des habitants des quartiers concernés.

De plus, l'association « Nouveau regard » du quartier Schneider mettra en place un projet d'aide numérique (formation, mise à disposition de matériels informatiques, aide aux démarches administratives) en direction des ressortissants de la ville et plus particulièrement des habitants des quartiers Schneider et secteur nord.

## La consolidation du partenariat entre la ville et les associations de quartiers symbolisée par la signature de la Charte de la vie associative

La Charte de la vie associative marque une étape du renouveau de la collaboration riche et de longue date entre les associations et la municipalité. En effet, faut-il rappeler que le dynamisme associatif demeure la marque de fabrique de notre territoire ? L'engagement associatif dans les domaines culturel, sportif et social est reconnu aujourd'hui comme étant un atout dont la population de notre ville a toujours été fière et reconnaissante.

Pour redynamiser et sécuriser le partenariat, dans un contexte général devenu de plus en plus incertain pour les associations de quartiers, celles-ci sont tombées d'accord avec la municipalité pour sceller leur partenariat à travers la Charte de la vie associative dont la signature est intervenue le 5 février 2021 en présence de Monsieur Le Maire. Cette charte vient ainsi poser, clarifier et donner un cadre de collaboration entre ces deux partenaires essentielles dans l'animation de la vie locale



## Les élus vont au-devant de la population en vue de renforcer les liens avec les citoyens

Jean-Charles WERY, Conseiller délégué à la vie dans les quartiers et dispositif « politique de la ville » : Permanences les Mardis de 15h à 17h et sur rendez-vous.

# Vie dans les Quartiers

## La Commission «Vie des quartiers» et «Politique de la ville»

Sur fond de cohésion sociale, la commission s'inscrit dans la proximité.

Lors des réunions du 27 novembre 2020 et du 5 février 2021, les membres de cette commission se sont réunis pour échanger sur la programmation et le budget des projets de la politique de la ville. Ce programme ambitieux, dont la vocation est d'essayer de répondre aux besoins des quartiers, couvre quasiment tous les quartiers.

### Quartier Schneider



Monsieur CHPILEVSKY, Sous-Préfet de Valenciennes, accompagné de Monsieur le Maire lors de sa visite du quartier le 9 février dernier.



Monsieur LALANDE, Préfet de Région, entouré de Monsieur le Maire et d'Aymeric ROBIN, Président de la C.A.P.H., lors de la visite du quartier le 2 mars dernier.

# Environnement, Hygiène & Sécurité

## Lancement de la collecte des déchets verts à domicile

### MODE D'EMPLOI

#### Déchets acceptés

- ↳ Tonte de pelouse
- ↳ Fleurs fanées
- ↳ Feuilles d'arbres et d'arbustes
- ↳ Tailles de branches d'arbres et d'arbustes

#### Déchets interdits

- ↳ Déchets alimentaires
- ↳ Tous types de contenant (jardinières, pots de fleurs, ...)
- ↳ Souches
- ↳ Tous les déchets non-végétaux
- ↳ Contenants type sac poubelle en plastique

#### Quels types de contenants choisir pour être collecté ?

#### Contenants à usage unique

- ↳ Sac en papier compostable (Kraft)
- ↳ Caisse carton brune

#### Contenants réutilisables

- ↳ Sac de jardin réutilisable
- ↳ Poubelle ronde équipée de poignées
- ↳ Seau, bassine et caissette

#### Contenants interdits

- ↳ Sac poubelle en plastique
- ↳ Bac de collecte à roulettes

#### Les consignes à respecter pour être collecté ?

- ↳ Les branches ne doivent pas excéder 1m et doivent être mises en fagot lié avec de la ficelle naturelle
- ↳ Les déchets de jardin doivent être déposés dans des types de contenants adaptés à la collecte
- ↳ Les déchets de jardin doivent être sortis la veille au soir. Ils seront collectés de 6h00 à 20h00
- ↳ Le volume de dépôt autorisé est de 2m<sup>3</sup> par foyer et par collecte

Pour rappel, si vous déposez vos déchets de jardin après le passage du camion, aucun rattrapage ne pourra être effectué.

#### Les alternatives éco-responsables

- ↳ Composter à l'aide d'un composteur ou même en tas
- ↳ Adopter des réflexes de recyclage à la maison avec des techniques de paillage ou de mulching
- ↳ Déposer les déchets de jardin en déchèterie

Plus d'infos sur [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

N° Vert 0 800 775 537

[www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)



## LANCEMENT DE LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS DE JARDIN

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
LUN 01	AVR 01	SAM 01	MAR 01	JUL 01	AOU 01	SEP 01	OCT 01
MAR 02	AVR 02	VEN 02	MAR 02	AOU 02	SEP 02	OCT 02	NOV 02
VEN 03	MAR 03	LUN 03	JEU 03	MAR 03	AVR 03	MAR 03	AVR 03
JEU 04	AVR 04	MAR 04	VEN 04	MAR 04	AVR 04	MAR 04	AVR 04
MAR 05	LUN 05	MER 05	SAM 05	MAR 05	JUL 05	MAR 05	AVR 05
AVR 06	MAR 06	JEU 06	MAR 06	MAR 06	AVR 06	MAR 06	AVR 06
MAR 07	MAR 07	VEN 07	LUN 07	MAR 07	AVR 07	MAR 07	JEU 07
LUN 08	JEU 08	MAR 08	MAR 08	JEU 08	MAR 08	MAR 08	VEN 08
MAR 09	VEN 09	AVR 09	MER 09	VEN 09	LUN 09	JEU 09	MAR 09
AVR 10	SAM 10	LUN 10	SAM 10	SAM 10	MAR 10	AVR 10	MAR 10
JEU 11	LUN 11	MAR 11	VEN 11	MAR 11	MAR 11	LUN 11	AVR 11
MAR 12	LUN 12	MAR 12	MAR 12	LUN 12	MAR 12	MAR 12	MAR 12
AVR 13	MAR 13	JEU 13	MAR 13	MAR 13	VEN 13	LUN 13	MAR 13
MAR 14	AVR 14	VEN 14	LUN 14	MAR 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14
LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	AVR 15	MAR 15	AVR 15
MAR 16	VEN 16	AVR 16	MAR 16	VEN 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16
MER 17	SAM 17	LUN 17	AVR 17	MAR 17	AVR 17	VEN 17	AVR 17
JEU 18	AVR 18	MAR 18	VEN 18	MAR 18	MER 18	SAM 18	LUN 18
VEN 19	MAR 19	MAR 19	MAR 19	LUN 19	JEU 19	MAR 19	MAR 19
SAM 20	MAR 20	JEU 20	MAR 20	MAR 20	VEN 20	LUN 20	MAR 20
MER 21	MER 21	AVR 21	LUN 21	AVR 21	MAR 21	MAR 21	JEU 21
LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	MAR 22	MER 22	AVR 22
MAR 23	VEN 23	AVR 23	AVR 23	VEN 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23
MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24	MAR 24	MAR 24	VEN 24	AVR 24
JEU 25	AVR 25	MAR 25	VEN 25	AVR 25	MAR 25	AVR 25	LUN 25
VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	AVR 26	MAR 26	MAR 26
MAR 27	MAR 27	JEU 27	AVR 27	MAR 27	AVR 27	LUN 27	MER 27
AVR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MAR 28	MAR 28	MAR 28	JEU 28
LUN 29	MER 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	MAR 29	AVR 29	VEN 29
MAR 30	AVR 30	AVR 30	MAR 30	VEN 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30
AVR 31	MAR 31	LUN 31	MAR 31	AVR 31	MAR 31	MAR 31	MAR 31

Le SIAVED met en place une collecte des déchets de jardin en porte-à-porte tous les 15 jours, de la mi-mars à mi-octobre 2021 (sauf en juillet et en août).

## La sécurité aux abords des écoles

Afin d'améliorer la sécurité des enfants aux entrées et sorties des écoles de la ville, la municipalité a souhaité mettre en place un dispositif visant à encadrer les traversées piétonnes situées à proximité des établissements scolaires.

Ainsi, depuis début mars, des agents vacataires, recrutés et formés à la sécurité, ont pris place à proximité des écoles du centre-ville.

Equipés d'un gilet haute-visibilité et d'une raquette « Stop École », les agents sont présents quatre fois par jour, aux heures d'entrées et de sortie des classes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, durant les périodes scolaires.

La mission de ces agents est de faire traverser les enfants (et les parents) sur les passages piétons, en toute sécurité.

Pour compléter l'équipe en place, **le recrutement d'autres agents se poursuit**. Pour postuler, il suffit de transmettre un CV en mairie, en indiquant « C.V SECURITE ECOLE », sans oublier de préciser vos coordonnées postales et téléphoniques.



## Infos Diverses

### Report des élections régionales et départementales



En raison de la crise sanitaire, un projet de loi a été adopté par l'Assemblée Nationale et le Sénat le 16 février dernier entérinant le report des élections départementales et régionales, initialement prévues en mars. Le décret de convocation des électeurs a fixé les **dates du scrutin aux 13 et 20 juin 2021**. Néanmoins le Parlement devra se voir remettre par le Gouvernement, au plus tard le 1er avril 2021, un rapport sur l'état de l'épidémie, les risques sanitaires à prendre en

compte et les éventuelles adaptations nécessaires à la tenue de ces scrutins.

A noter toutefois, afin de préserver notamment les personnes vulnérables, comme pour le 2nd tour des élections municipales de juin dernier, chaque électeur pourra être porteur de deux procurations pour ces scrutins. Les personnes souhaitant faire établir une procuration sont invitées à se rapprocher des services des commissariats de police.

### Inscriptions sur les listes électorales



#### S'inscrire sur les listes électorales

Vous souhaitez voter lors des prochaines élections municipales, législatives, présidentielles, régionales, départementales ou européennes ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune !

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez procéder à votre inscription au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin. Votre inscription devra être réalisée au plus tard le 7 mai 2021.

#### Inscription par Internet :

La démarche à suivre est très simple, gratuite et entièrement sécurisée : il suffit de créer son compte en quelques clics sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Vous pourrez ensuite accéder à « Inscription sur les listes électorales » et remplir le formulaire.

Pour ce faire, il est nécessaire de numériser les pièces justificatives suivantes :

- Un titre d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos noms et prénoms, de préférence facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite.

#### COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



- 01** Rendez-vous sur le téléservices en ligne à l'adresse [www.demarche.interieur.gouv.fr](http://www.demarche.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Élections »
- 02** Identifier-vous\* ou créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- 03** Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 04** Fournissez les pièces justificatives demandées soit numérisées, soit par voie postale

\*l'identification est également possible sur [france connect](http://franceconnect.fr).

#### Inscription en mairie :

Afin de procéder à l'inscription sur les listes électorales, il est nécessaire de vous présenter personnellement muni(e) des pièces suivantes :

- Un titre d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport valides ou périmés depuis moins de cinq ans.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos nom et prénom, de préférence facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite.

# Tribunes des Groupes

(Chaque tribune est rédigée par son groupe respectif)

## LE GROUPE

Ensemble pour agir,  
l'humain d'abord !

Le dernier conseil municipal a concerné le débat d'orientation budgétaire, le premier du mandat et il s'inscrit dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons.

Ce budget doit nous permettre de continuer d'investir dans la jeunesse, il doit aussi être un budget de la solidarité, garantissant le maintien des subventions aux associations, de continuer d'investir dans les quartiers.

Concernant les recettes budgétaires globales, nous ne pouvons que saluer les recettes de solidarité provenant de nos partenaires, notamment la CAPH, qui représente une part non négligeable de notre budget.

Le séisme de la crise économique et sociale pourrait connaître plusieurs répliques dans les temps à venir.

Concernant la jeunesse, le groupe l'humain d'abord a contribué et participé à une action de solidarité afin de soutenir les étudiants en précarité. Dans le cadre de ce budget, nous allons mettre en place un projet en direction de la jeunesse et renforcer ceux existants.

### La crise du Covid c'est aussi :

Voici deux données qui en disent long sur l'antihumanisme de nos gouvernants au pouvoir. En janvier, les voilà qui versent une nouvelle dotation de 20 milliards aux entreprises sans contrepartie. Et la semaine dernière, après avoir retiré 700 millions d'aides au logement, les voici qui prennent un milliard d'euros sur le dos des chômeurs.

La refonte de l'assurance chômage est une arme de destruction massive contre les droits des travailleurs : 840 000 privés d'emploi vont perdre au minimum 20% du

montant de leurs allocations. Des millions d'existences sont littéralement en jeu et les ravages d'une telle décision ne feront qu'exacerber les inégalités consécutives à la gestion de la pandémie.

Beaucoup de personnes de bon sens nous demandent : mais pourquoi le pouvoir fait cela en pleine pandémie ? Ce qui domine chez ces gens-là, c'est le service au capital. La pression sur les salaires et les conditions de travail seront considérablement aggravées.

L'assurance chômage, c'est l'assurance de la dignité des travailleurs, la garantie que leur vie, leur existence, leur labeur, ne soient pas entièrement dépendants du bon vouloir patronal. C'est cette marge de négociation que les capitalistes et leurs serveurs veulent détruire.

Il est heureux que l'ensemble des syndicats s'oppose à ce troc effectué au mépris de toute forme d'humanité.

Aidons-les à conserver cet outil indispensable au service du peuple travailleur et utile au rapport de force contre le capital.

Utile pour créer les conditions d'une garantie universelle du travail pour chacun et chacun, conjuguée avec un projet éducatif répondant aux enjeux actuels et complétée par l'accès à une formation tout au long de la vie. Contre les carnassiers, faisons vivre l'humanité.

**VOS ÉLUS :** Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Ali BENAMARA, Annick TRIOUX, André DRELON, Dominique RISBOURG, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Jean-Charles WERY, Marc GERNEZ, Eugène GIL, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Christelle GUIOT, Pascal PUPILLI, Sylvie SCHUTT, Laurent LAKOMY, Frédérique VANDENNIEUWEMBROUCK, Cécile DI GIULIO, Céline JANICKI, Mélanie GALAND.

## LE GROUPE

Objectif Escaudain

Chers Escaudinois,

Depuis mars 2020, la crise sanitaire de la COVID-19 n'en finit pas : elle impacte fortement l'économie mondiale et touche durement notre pays.

Nous pensons aux secteurs sévèrement impactés comme l'hôtellerie-restauration aujourd'hui au bord

du gouffre, au monde de la culture, aux étudiants et toute cette jeunesse sacrifiée, nous pensons à tous ceux qui sont ou se retrouveront sur le bord de la route à cause des conséquences de cette pandémie et au gouvernement incapable de trouver les solutions pour l'enrayer.

Elle nous prive également des plaisirs simples de la vie et de nos libertés.

Cependant, au niveau municipal, cette situation difficile ne doit pas nous faire oublier les attentes des Escaudinois.

Nous les connaissons, elles sont nombreuses et légitimes.

D'ailleurs, lors du dernier conseil municipal, marqué par le rapport d'orientations budgétaires, les élus d'Objectif Escaudain, pragmatiques, ont eu l'occasion de rappeler leur souhait d'une politique active en terme de propreté et d'amélioration du cadre de vie, active en terme de sécurité, active en terme de culture, active en terme de services rendus aux Escaudinois. Et avec un excédent de 3 698 089.40 € pour l'exercice 2020, nous en avons les moyens ! Nos voisins y arrivent avec moins, pourquoi pas nous ?

Et malheureusement, dans ce contexte déjà bien difficile pour beaucoup d'entre nous, la CAPH, avec le grand soutien du maire d'Escaudain, vient de nous rajouter dès cette année une nouvelle taxe : la fameuse TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Sur ce sujet, notre groupe Objectif Escaudain est et restera mobilisé : après avoir relayé la pétition lancée par le collectif anti-taxe, que vous avez été très nombreux à signer (plusieurs centaines à Escaudain), notre lutte continue et nous vous informerons.

Par ailleurs, les travaux de rénovation ont débuté cités Schneider et Victoire. Plusieurs personnes nous ont interpellé pour nous faire part de leur crainte d'être « délocalisées ». Objectif Escaudain, reste sensible et vigilant sur la situation des quartiers et de ses habitants. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin, nous sommes à vos côtés.

Enfin, nous aurions pu nous réjouir de l'ouverture de la maison des soignants, un très bel outil pour notre commune de près de 10 000 habitants, construite pour lutter principalement contre la pénurie de médecins généralistes, mais les Escaudinois dans l'attente d'un docteur y trouveront-ils leur compte ? Espérons le...

Suivez notre actualité sur Facebook Pour nous contacter ou adhérer : [objectifescaudain@gmail.com](mailto:objectifescaudain@gmail.com)

Les élus du groupe Objectif Escaudain : Catherine MERCIER-DHENNAIN, Michaël ABDELKADER, Laure TROIA, Christian DUHEM, Franca PÉTRIOLI.

## LE GROUPE

Escaudinois, osons  
le changement !

Vivons-nous l'époque la plus difficile ou une jeunesse est sacrifiée.

Cette génération à qui on n'en demande le plus!

J'ai 4 ans pour les câlins il me reste que mon doudou.

En plus Madame avec son masque quand elle parle

je ne la comprends plus.

J'ai 8 ans avant je jouer à la marelle maintenant c'est mets ton masque, lave toi les mains, N'approche pas tes camarades.

Je deviens fou !!

J'ai 13 ans, j'ai 16 ans, j'ai peur je m'isole et mes examens ? mon avenir ? Je n'en dors plus.

J'ai 20 ans, le distanciel, l'isolement, pas de job, j'ai faim, j'en peux plus, et le président dit tenez bon encore six semaines, c'est-t-il donc ce que ça représente pour nous étudiant(e)s.

Sans éducation, l'enfant est orphelin.

Continuons à soutenir tous ceux qui souffrent de cette pandémie qui aura malheureusement fait des dégâts dans toutes les couches sociales (restaurateur, étudiant...).

N'hésitez pas à demander de l'aide au CCAS dont je suis administrateur Ou à l'épicerie sociale de DENAIN (l'ami du Hainaut) 03/59/76/69/54.

Geoffrey CLOET, Romuald CARPENTIER.